

néral ainsi que de certaines propositions du Royaume-Uni. Jusqu'à ce que ces points soient réglés, il n'est guère possible d'en dire davantage pour le présent.

M. Thompson: Une question supplémentaire: elle ne se rapporte qu'indirectement à la question que nous avons examinée, mais je suis sûr qu'elle est pour nous tous d'un grand intérêt. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous dire quelques mots au sujet de la crise du Gabon?

L'hon. M. Martin: Pour le moment, je ne puis rien dire d'utile.

(Texte)

REPRÉSENTATIONS DU CANADA APRÈS LA
RECONNAISSANCE DU RÉGIME DE PÉKIN
PAR LA FRANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Le Canada a-t-il fait des représentations auprès de la France depuis la reconnaissance par cette dernière du régime de Pékin? Dans le cas de l'affirmative, quel genre de représentations a-t-il faites?

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, nous n'avons pas fait de représentations au gouvernement français à ce sujet depuis que cette décision a été prise.

(Plus tard)

(Texte)

M. Gérard Chapdelaine (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Étant donnés les derniers événements, le gouvernement envisage-t-il actuellement, indépendamment de l'attitude des États-Unis, la possibilité de reconnaître la Chine communiste?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): L'honorable député sait très bien que le Canada est un pays souverain; son gouvernement en décidera, ayant seulement en vue ce qui touche le Canada et ce qui relève de ses pouvoirs.

M. Chapdelaine: L'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous dire où en sont rendues les négociations à ce sujet?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question en cette Chambre, il y a à peine trois mois, et je n'ai rien à ajouter.

EXPULSION DES JÉSUITES D'HAÏTI

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Peut-il nous dire s'il y a eu de nouveaux développements ou de nouveaux entretiens entre le gouvernement canadien et le gouvernement d'Haïti relativement à l'expulsion récente des Jésuites canadiens de ce pays?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, tout ce que je peux dire, c'est que les dix-huit membres de la mission des Jésuites canadiens ont tous été expulsés d'Haïti le 12 février parce que, a-t-on prétendu, ils avaient conçu un plan pour renverser le gouvernement haïtien. Avant leur départ, j'avais prié le chargé d'affaires du Canada à Port-au-Prince de transmettre au ministre haïtien des affaires étrangères une communication de ma part dans laquelle j'affirmais que nous ne saurions admettre de vagues accusations selon lesquelles l'activité de la mission aurait été irrégulière en quoi que ce soit, et je signalais que nous étions mécontents de la décision de son gouvernement d'expulser des missionnaires qui travaillent depuis quelque dix ans dans l'intérêt du peuple haïtien. En outre, jeudi dernier, j'ai fait venir à mon bureau le chargé d'affaires d'Haïti, à Ottawa, et lui ai dit que je ne pouvais admettre l'accusation de complot contre son gouvernement, raison invoquée pour l'expulsion des Jésuites missionnaires canadiens.

(Traduction)

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Maintenant que nous connaissons le message que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a transmis au gouvernement d'Haïti, nous voudrions aussi connaître la réponse qu'il a reçue de ce dernier.

(Texte)

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, leur réponse n'était pas satisfaisante.

(Traduction)

DROITS DE PÊCHE DES ÉTATS-UNIS EN DEDANS DE
LA LIMITE DE 12 MILLES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêcheries. J'aimerais qu'il dise à la Chambre si les États-Unis ont convenu d'accepter la déclaration du Canada, établissant pour la pêche une limite territoriale de douze